

RAPPORT DE CLASSEMENT RÉACTION AU FEU



NUMÉRO	251.X.2202.032.FR.01	Bon de commande: 22104345
DATE D'ÉMISSION	28 février de 2022	
PAGES	Le rapport est composé de 5 pages numérotées corrélativement et d'un annexe de 1 page.	
ÉCHANTILLON	Type: REVÊTEMENT DE MURS ET PLAFONDS Référence: "HSA6464 HYDROCOAT NO FIRE OP 20 GLOSS"	
OBJET	CLASSEMENT DU COMPORTEMENT AU FEU DES PRODUITS ET ÉLÉMENTS DE CONSTRUCTION. CLASSEMENT À PARTIR DES DONNÉS D'ESSAI DE RÉACTION AU FEU, SELON LA NORME EN 13501-1:2018.	
DEMANDEUR	INDUSTRIAS QUIMICAS IVM, S.A. DIVISION: MILESI P.I. MASIA JUEZ. C/ EL PERELLO 19 46900 TORRENT (VALENCIA) - ESPAGNE	
DATE DE L'ESSAI	Réception des échantillons: 29/09/2021 et 16/02/2022 Début des essais: 06/10/2021 Fin des essais: 21/02/2022	
SIGNATURE(S) AUTORISÉE(S)		




Signé.: Mlle. Raquel Cánovas Ruiz
Technicien Feu Lab.




Signé.: M. Stephane Garcia Malpartida
Chef de Section - Feu Lab.

Document signé numériquement par signature électronique légale.

L'objet de ce rapport de l'échantillon de test restent en AIDIMME pour une période de trente jours à compter de la date d'émission de celui-ci. Passé ce délai, il sera détruit, donc toute vérification que le client souhaite exercer, devra être effectuée dans ces limites

CONTENU

1. INTRODUCTION	3
2. DÉTAILS DU PRODUIT CLASSÉ	3
2.1. Description et identification du produit.....	3
3. RAPPORTS D'ESSAI EN APPUI DU CLASSEMENT	3
4. RESULTATS EN APPUI DU CLASSEMENT.....	4
5. CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION	5
5.1. Classement	5
5.2. Domaine d'application	5
6. LIMITATIONS	5
ANNEXE	A1

1. INTRODUCTION

Ce rapport de classement a pour but de déterminer le classement à attribuer au produit décrit au paragraphe 2, conformément aux conditions établies dans la norme EN 13501-1: 2018 "Classement au feu des produits et éléments de construction. Partie 1: Classement à partir des données d'essai de réaction au feu".

2. DÉTAILS DU PRODUIT CLASSÉ

2.1. L'examen préalable de l'échantillon par le laboratoire.

Essais SBI et petit brûleurs

Échantillon correspondant au support MDF ignifuge peint. L'échantillon est identifié dans AIDIMME avec la référence : 2109253-04

2.2. Description et identification du produit.

Échantillons correspondant à un panneau MDF ignifuge (classé B-s1,d0 selon la norme UNE-EN 13501-1) d'une épaisseur de 18 mm et 760 Kg/m³ de densité, sur laquelle est appliqué un procédé transparent semi-mat duex couches de 120-130 g/m² chacune de couches HSA6464 HYDROCOAT NO FIRE OP 20 GLOSS, catalysé a 10% avec le durcisseur HNB 40 avec une densité approximative de 1027 Kg/m³. Le temps de séchage entre les couches est de 24 heures. L'application se fait au pistolet Air-mix, toutes les informations fournies par le client et référencé par la même que:

- "HSA6464 HYDROCOAT NO FIRE OP 20 GLOSS"
(Ref. AIDIMME: 2109253-04)

3. RAPPORTS D'ESSAI EN APPUI DU CLASSEMENT

Laboratoire	Entrepise/Client	Référence du rapport	Méthode d'essai
AIDIMME	INDUSTRIAS QUIMICAS IVM, S.A. DIVISION: MILESI	251.I.2202.032.ES.01	UNE EN 13823:2021
AIDIMME	INDUSTRIAS QUIMICAS IVM, S.A. DIVISION: MILESI	251.I.2202.032.ES.01	UNE EN ISO 11925-2:21

4. RESULTATS EN APPUI DU CLASSEMENT

Méthode d'essai	Paramètre	Nombre d'essais	Résultats	
			Moyenne des paramètres continus (m)	Paramètres conformité
UNE EN ISO 11925-2:21 (petit brûleur) "HSA6464 HYDROCOAT NO FIRE OP 20 GLOSS" Ref. AIDIMME: 2109253-04	Fs ≤ 150mm	12	Pas applicable	Conformité
	Inflammation du papier filtre		Pas applicable	Conformité
UNE EN 13823:21 (SBI) "HSA6464 HYDROCOAT NO FIRE OP 20 GLOSS" Ref. AIDIMME: 2109253-04	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	3	55,35	Conformité
	FIGRA _{0,4MJ} (W/s)		45,59	Conformité
	THR _{600s} (MJ)		2,55	Conformité
	TSP _{600s} (m ²)		39,65	Conformité
	SMOGRA (m ² /s ²)		0,00	Conformité
	LFS (O/N)		Pas applicable	Conformité
	gotas/partículas en llama (O/N)		Pas applicable	Conformité

Note: Le laboratoire est à la disposition du client les incertitudes estimées des essais

5. CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION

5.1. Classement

En se référant à la norme EN 13501-1:2018, et à la vue des résultats des essais et des critères de classement qui figurent dans l'annexe ci-joint (table 1 de cette norme), on peut conclure que l'échantillon décrit, au paragraphe 2.2 de ce rapport, d'après l'information fournie par le client et sous sa référence "HSA6464 HYDROCOAT NO FIRE OP 20 GLOSS", peut se classer, en matière de réaction au feu, de la façon suivante :

Comportement au feu	Production de fumées	Gouttelettes enflammées
B	s1	d0

5.2. Domaine d'application

Le produit classé est défini pour une utilisation comme revêtement de murs et plafonds.

Cette classification peut être affectée si l'un des paramètres d'influence suivants sont modifiés:

5.2.1 Paramètres du produit

- Composition: panneau MDF ignifuge sur lequel est appliqué un procédé transparent (voir description section 2.2). Variantes non autorisées.
- Massa surfacique peinture: 120-130 g/m² par couche (2 couches). Variante non autorisée.
- Support: Applications sur tout substrat de densité supérieure ou égale à 570 Kg/m³, d'une épaisseur minimale de 18 mm et de réaction au feu B-s1,d0 ou mieux.

5.2.2 Applications de fin d'utilisation

- Joints: Joints verticaux et horizontaux non autorisés.
- Substrat: Applications sur tout support inerte de densité supérieure ou égale à 652,5 Kg/m³ avec une épaisseur minimale de (11±2) mm et une réaction au feu A2-s1,d0 ou mieux.

6. LIMITATIONS

Les résultats de ce rapport ne concernent que le(s) produit(s) décrit(s) au paragraphe 2.

Ce document ne constitue pas en lui-même une approbation ou une certification du produit.

La durée de la validité de ce rapport de classement est fixée par la législation en vigueur à la date de son émission.

ANNEXE**CLASSES DE REACTION AU FEU DES PRODUITS DE CONSTRUCTION À L'EXCLUSION DES REVÊTEMENTS DE SOL ET DES PRODUITS ISOLANTS THERMIQUES POUR TUBES LINEAIRES SELON LA NORME UNE EN 13501-1:2019**

Classe	Méthode(s) d'essai	Critères de classement	Classement supplémentaire obligatoire
A1	UNE-EN-ISO 1182 (a); Et	$\Delta T \leq 30^\circ\text{C}$; et $\Delta m \leq 50\%$; et $t_f = 0$ (pas d'inflammation prolongée)	-
	UNE-EN-ISO 1716	$\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (a); et $\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (b) et c); et $\text{PCS} \leq 1.4 \text{ MJ.m}^{-2}$ (d); et $\text{PCS} \leq 2.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (e)	-
A2	UNE-EN-ISO 1182(a); Ou	$\Delta T \leq 50^\circ\text{C}$; et $\Delta m \leq 50\%$; et $t_f \leq 20\text{s}$	-
	UNE-EN-ISO 1716; Et	$\text{PCS} \leq 3.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (1); et $\text{PCS} \leq 4.0 \text{ MJ.m}^{-2}$ (2); et $\text{PCS} \leq 4.0 \text{ MJ.m}^{-2}$ (3); et $\text{PCS} \leq 3.0 \text{ MJ.kg}^{-1}$ (4)	-
	UNE-EN-ISO 13823 (SBI)	$\text{FIGRA} \leq 120 \text{ W.s}^{-1}$; et $\text{LFS} < \text{bord de l'éprouvette}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 7,5 \text{ MJ}$	Production de fumée (f); et chute de gouttelettes/ particules enflammées (g)
B	UNE-EN-ISO 13823 (SBI) Et	$\text{FIGRA}_{0,2} \leq 120 \text{ W.s}^{-1}$; et $\text{LFS} < \text{bord de l'éprouvette}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 7,5 \text{ MJ}$	Production de fumée (f); et chute de gouttelettes/ particules enflammées (g)
	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 30s.	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 60s	particules enflammées (g)
C	UNE-EN-ISO 13823 (SBI) Et	$\text{FIGRA}_{0,4} \leq 250 \text{ W.s}^{-1}$; et $\text{LFS} < \text{bord de l'éprouvette}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 15 \text{ MJ}$	Production de fumée (f); et chute de gouttelettes/ particules enflammées (g)
	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 30s.	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 60s	particules enflammées (g)
D	UNE-EN-ISO 13823 Et	$\text{FIGRA}_{0,4} \leq 750 \text{ W.s}^{-1}$	Production de fumée (f); et chute de gouttelettes/ particules enflammées (g)
	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 30s.	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 60s	particules enflammées (g)
E	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 15s.	$\text{Fs} \leq 150\text{mm}$ en 20s	Chute de gouttelettes/ particules enflammées (h)
F	UNE-EN-ISO 11925-2 (i) Exposition = 15s.	$\text{Fs} > 150\text{mm}$ en 20s	

- a) Pour les produits homogènes et les composants substantiels de produits hétérogènes.
b) Pour tout composant externe non substantiel de produits hétérogènes.
c) Alternativement, tout composant externe non substantiel qui a un $\text{PCS} \leq 2,0 \text{ MJ/m}^2$ à condition que le produit réponde aux critères suivants de la norme UNE-EN 13823 (SBI) : $\text{FIGRA} \leq 20 \text{ W/s}$, et $\text{LFS} < \text{marge des échantillons}$; et $\text{THR}_{600\text{s}} \leq 4,0 \text{ MJ}$; et s_1 ; et d_0 .
d) Pour tout composant non substantiel interne de produits hétérogènes.
e) Pour le produit dans son ensemble.
f) $s_1 = \text{SMOGR} \leq 30 \text{ m}^2.\text{s}^{-2}$ et $\text{TSP}_{600\text{s}} \leq 50 \text{ m}^2$; $s_2 = \text{SMOGR} \leq 180 \text{ m}^2.\text{s}^{-2}$ et $\text{TSP}_{600\text{s}} \leq 200 \text{ m}^2$; $s_3 = \text{ni } s_1, \text{ ni } s_2$
g) $d_0 =$ sans chute de gouttelettes et particules enflammées, selon UNE-EN 13823 (SBI) en 600s;
 $d_1 =$ sans chute de gouttelettes et particules enflammées pendant plus de 10s, selon UNE-EN 13823 (SBI) en 600s; $d_2 = \text{ni } d_0 \text{ ni } d_1$; l'inflammabilité du papier selon UNE-EN-ISO 11925-2 détermine un classement d_2 .
h) Laissez-passer test = absence d'inflammation du papier (pas de classement);
échoue l'échec du test= inflammation du papier (classe d_2)
i) En cas d'attaque par la flamme en surface et, le cas échéant, compte tenu de l'application finale du produit, en cas d'attaque par le bord.